



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 mars 2010

RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR
CONTRACTUEL RESPONSABLE DU SERVICE
COMMUNAL D'HYGIENE ET SANTE A LA
DIRECTION DES RISQUES MAJEURS

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 12 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés avant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR CONTRACTUEL RESPONSABLE
DU SERVICE COMMUNAL D'HYGIENE ET SANTE A LA DIRECTION
DES RISQUES MAJEURS**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 27 juin 2008, le Conseil municipal a créé un poste d'ingénieur, technicien, ou attaché responsable du service communal d'hygiène et santé.

Afin de pourvoir ce poste, la procédure de recherche de candidats a été mise en oeuvre et malgré celle-ci, aucune candidature de fonctionnaire n'a pu être retenue.

Aussi, afin de permettre au service d'assurer sa mission, il est proposé de recruter, sous contrat, le responsable du service communal d'hygiène et santé conformément à l'article 3 alinéa 5 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Compte tenu des diplômes et de l'expérience du candidat retenu, il est proposé de rémunérer cet emploi sur la base d'un des échelons de la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux.

Les crédits nécessaires seront imputés au BP 2010.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter le recrutement d'un ingénieur contractuel, responsable du service communal d'hygiène et santé.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	4
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON